

Les conditions climatiques de la dernière semaine ont permis une bonne progression de la maturité du maïs fourrage de l'ordre de 3 à 4 % de matière sèche partout en Wallonie. La progression reste importante grâce au temps sec et au vent parfois fort certains jours. Elle s'est ralentie par rapport à la période précédente suite à des températures plus supportables en journée et à des nuits nettement plus fraîches.

Au Centre du Pays, les récoltes battent leur plein et il ne sert plus à rien d'attendre pour de l'ensilage.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, la situation a continué à progresser de sorte qu'il est parfois très urgent de récolter les variétés précoces en Condroz, Famenne et région herbagère liégeoise. Dans ces mêmes régions, les variétés plus tardives implantées en bonnes conditions atteignent le stade optimal de récolte cette semaine. Elles peuvent être récoltées dès maintenant afin de s'assurer une qualité irréprochable. En région jurassique, il est grand temps de terminer les récoltes.

En Ardenne, les maturités ont progressé de la même manière que dans les autres régions de Wallonie, soit un gain de 3 à 4 % de matière sèche en une semaine. Les variétés ultra précoces arrivent donc à maturité cette semaine alors que les variétés précoces atteindront bien le stade optimal à partir de la semaine prochaine, soit des récoltes à prévoir à partir du 12 septembre.

Partout en Wallonie et vu les fortes progressions encore enregistrées la semaine passée, le risque de récolter certaines parcelles à surmaturité est important dans bien des fermes. Dans ce cas très précis, l'ajout d'agents conservateurs au silo est un investissement à envisager sérieusement. Lorsque les grains sont bien formés, l'épis broyé est une autre forme de récolte envisageable dans les élevages capables de valoriser un aliment hyper concentré en énergie.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 36 du 5 au 12/09/2022)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 5 au 12/09/2022	Du 6 au 13/09/21	Du 31/08 au 07/09/20	Du 5 au 12/09/2022	Du 6 au 13/09/21	Du 31/08 au 07/09/20
Condroz <i>(Biesme-sous-Th., Ciney, Clavier, Fosses-la-Ville, Gerpennes, Gesves, Marchin, Momignies, Neuville-en-Cdz., Onhaye, Warzée, Yves-Gom.)</i>	De 32 à 36 %	NP	NP	De 31 à 34 %	NP	NP
Famenne <i>(Chimay, Franchimont, Grandhan, Halma, Harsin, Humain, Mesnil-St-Bl., Montgauthier, My, Soy, Villers-le-G, Warre)</i>	De 31 à 35 %	NP	NP	De 30 à 33 %	NP	NP
Région herbagère liégeoise <i>(Aywaille, Sprimont, Theux, Xhoris)</i>	De 36 à 39 %	NP	NP	De 33 à 36 %	NP	NP
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
Ardenne <i>(Bonnerue, Chevron, Cul-des-Sarts, Gërimont, Villeroux)</i>	De 29 à 32 %	NP	NP	De 27 à 30 %	NP	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site des centres pilotes (centrespilotes.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.